



Compte-rendu
Réunion plénière Comité des habitants La Peyrade
Le 7 juin 2023 à 18h30, salle Voltaire

Présents :

| | | |
|------------------|----------------------|--|
| Elus | L. Linares | 2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique |
| | J.L. Bonneric | Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne |
| Cabinet du maire | J.F. Arnault Vincent | Directeur adjoint de cabinet |
| Administration | S. Durand | Directrice transition démocratique, écologique et vie associative et des risques naturels et technologiques |
| | A. Forestier | Chargée de la transition démocratique |
| Habitants | 7 personnes | 1 animateur référent 2 membres 4 habitants |

Contenu de la réunion

1. Introduction des élus et point-bilan du semestre sur le fonctionnement du comité
2. Réponses des élus aux questions soumises à l'ordre du jour par le comité

1. Introduction - Loïc Linares et Jean-Louis Bonneric

Rappel du cadre général de la [démocratie participative locale](#) (DPL) avec 3 niveaux de démocratie : démocratie par projet ; par instance et de proximité. Rappel sur les [règles de fonctionnement](#) des Comités des habitants (autonomie de travail avec soutien du service). Contexte très contraint pour un plein déploiement depuis le renouvellement opéré en 2022 (crise sanitaire, réorganisation des services, cyber-attaque), volonté des élus de progresser encore. Les comités fonctionnement malgré tout et certains même sont très actifs; des animations dans les quartiers ont ainsi déjà pu être mises en place par exemple (Fronti'Puces du Comité des habitants Cœur de ville ; Fête du Printemps du Comité des habitants Barnier-Crozes-Pielles).

2. Réponses sur les points soumis à l'ordre du jour

Nettoyage du canal - projet d'y faire des joutes ?

Question qui a été posée par des habitants lors du stand du marché au Comité des habitants. Projet de redévelopper les joutes lors de la Fête de La Peyrade : format association mais à condition de pouvoir jouter sur La Peyrade.

Réponse des élus

Si une association se charge de l'organisation de joutes, oui cela peut être envisagé. Bon acteur : Société de joutes qui peut formuler la demande. La demande est à adresser à la société gestionnaire du site (VNF).

Réhabilitation de l'étang de Nahmens

Questionne surtout au sujet de la circulation à vélo près de l'étang (lien avec la piste cyclable).

Réponse des élus

Syndicat Mixte de la Gardiole qui en a la gestion (c'est-à-dire l'agglomération). Nous allons les questionner sur ce point (service entretien et gestion).

Installation de bancs publics et végétalisation

Il en manque énormément. Ceux qui sont installés ne servent à rien car on les a mis en plein soleil ou mal placés (face à la route, tout un ensemble inutile devant cimetière...). De fait, personne ne les utilise.

Il en faudrait au moins : devant le cimetière sous les arbres, à chaque arrêt de bus, à proximité des étangs au sud. Planter des arbres aussi systématiquement. Les bancs en plein soleil n'ont aucun sens.

Réponse des élus

Proposition de travail : organiser une réunion spécifique entre vous afin d'identifier les interventions prioritaires à faire (bancs publics, arbres etc...). Peut-être prévoir des sous-groupes de travail au sein du comité en amont.

Après quoi, réunion de travail à monter avec les services sous réserve du plan de charge et du budget, déterminés par la Ville en novembre.

Question de l'aménagement des arrêts de bus

Comment l'agglomération décide des aménagements d'arrêts de bus ? À des endroits fortement fréquentés, pas d'abris, pas de bancs et les jeunes se mettent n'importe où. Pourquoi la Ville n'achète pas 50 bancs et les habitants vous disent où les mettre ?

Réponse des élus

Sur les arrêts de bus, c'est l'agglomération qui gère car cela relève de sa compétence. Priorité sur le travail de mise en accessibilité progressive (travaux de réfection voirie par exemple : prise en compte arrêt). Question des bancs liée aux transports publics : saisine à plusieurs reprises déjà. Hiérarchisation faite par l'agglomération en fonction du nombre d'utilisateurs par arrêt (fréquentation). Nous ne pouvons pas en mettre partout, ni n'importe comment. Comme dit précédemment autre sujet à travailler entre vous : discutez-en et faites des propositions par ordre de priorité à la Ville. De notre côté nous allons demander comptage (au niveau des bus et par arrêt : géolocalisation) sur le secteur à l'agglomération.

Nettoyage du chemin des Près St Martin

Du dépôt sauvage le week-end. Nécessité de mettre une caméra.

Réponse des élus

Nettoyage fait régulièrement par les services. Beaucoup de dépôts sauvages les jours de fermeture.

On va interpeller l'agglomération pour une meilleure gestion de site. Demande à la police municipale d'y passer davantage et verbaliser. Pas de caméra prévue à cet endroit. Sensibilisation à faire en parallèle aussi (notre communication le fait régulièrement).

+ Demande de cheminement pour contourner le parc photovoltaïque et rejoindre le canal. Orientation difficile et pas de signalétique (chemin existant mais pas d'information pour vélos et piétons).

Devenir du site des Hierles ?

Beaucoup de projets ont été évoqués... Où en est-on ?

Réponse des élus

Construction du gymnase du collège Simone de Beauvoir prochainement.

Sur le projet envisagé, une opération foncière est en cours (service agglomération). Volonté des élus de requestionner ce projet tel qu'il avait été envisagé ; au regard notamment des évolutions climatiques. Projet permettant d'innover en matière d'architecture et de résilience espéré. Participation au concours d'architecte pour le concours "Habiter le littoral 2050" n'avait pas vocation à se traduire par un projet opérationnel. Pour l'instant réflexion. Ce n'est pas un projet qui se réalisera pour ce mandat.

Aire de jeux

Où en est-on des projets ? Plus aucune aire de jeux à La Peyrade.

Réponse des élus et cabinet du Maire

Communiqué de presse justement préparé pour demain. En avant-première : Plusieurs réhabilitations et créations prévues d'ici la fin du mandat pour lesquelles le secteur de La Peyrade a été défini. Un espace est convenu pour la place Gabriel Péri. Travail de programmation globale de réfection des aires de jeux et réalisation pour la fin 2023, début 2024 et ce jusqu'en fin de mandat, pour avoir de nouveaux espaces sur l'ensemble du territoire de Frontignan La Peyrade. Elus très attentifs sur ce sujet (1 site fermé parce que souci de sécurité, 1 site fermé car pollution, ...). Volonté forte des élus sur cette question d'intégrer la question de l'accessibilité pour les enfants à mobilité réduite.

Panneau lumineux

Le panneau lumineux de La Peyrade ne fonctionne pas et en cas, personne ne le consulte.

Réponse des élus

Volonté de renouvellement par le service communication. Travail en cours.

Benne à déchets vert

Pourquoi ne pas disposer des bennes à déchets verts dans les quartiers ?

Réponse des élus

L'agglomération, compétente sur le sujet. Ils ont changé de position sur le sujet et ne veulent plus en positionner. Chaque habitant est responsable des déchets vert issus de sa propriété.

Suites à donner

Travail sur la priorisation pour installation bancs / arbres. A cette suite, dates à caler rapidement pour les groupes de travail

Sujet réaménagement des 2 espaces (Hierles, Espace chapiteau) : portée à connaissance à faire dès que des informations seront disponibles